

représentait un tournant décisif dans les opérations de maintien de la paix et qu'il marquait un changement et contribuait à l'évolution du domaine.

Pour M. Thornberry, les opérations de maintien de la paix sont à l'aube d'une ère nouvelle. Les missions auront plusieurs fonctions et la composante militaire n'en sera qu'une facette. Il pense, en fait, qu'à l'avenir, on montera sans doute des opérations sans aucun élément militaire, ou avec des forces gardées en réserve, prêtes à intervenir en cas de besoin ou dans les soixante-douze heures.

À son tour, M. Goulding a parlé des progrès institutionnels que cette évolution du maintien de la paix a apportés. Selon lui, c'est le représentant spécial (RS) responsable des opérations mixtes qui a le rôle le plus important. En effet, il est chargé de coordonner tous les aspects de l'opération, et il a sous ses ordres les chefs des différents éléments, y compris les militaires.

Malgré l'évolution rapide de la nature du maintien de la paix, plusieurs participants ont fait valoir qu'il existait un certain nombre de fonctions militaires que des civils ne pouvaient remplir. Les troupes armées de l'infanterie - la force de maintien de la paix - en était l'exemple le plus frappant.